

N° 2022-00497

DGA Patrimoine, Numérique et Mobilités
Direction des routes et des mobilités
Laure HAILLET DE LONGPRÉ
Chargée de missions urbanisme et mobilités
Tél. 04.75.66.75.24 / 06.73.96.99.54
Mél : lhaillet@ardeche.fr

Monsieur Christophe DELORD
Vice-Président délégué à l'aménagement
durable et à l'urbanisme
ANNONAY RHONE AGGLO
La Lombardière
BP 8
07430 DAVEZIEUX

n° réf : DRM/LH/CM/10012022-008

Privas, le **10 JAN. 2022**

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier du 6 janvier dernier et conformément à l'article L153-16 et L153-17 du code de l'urbanisme, vous avez transmis au Département le projet arrêté de modification n°3 du PLU de votre commune.

Après étude du dossier, le Département émet un avis favorable sur le projet arrêté.

Demeurant naturellement à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées

Cordialement



Jean-Paul VALLON
Vice-président en charge des routes et
de l'aménagement du territoire
du Conseil départemental